



RESEAU DES PARLEMENTAIRES
POUR LA GESTION DURABLE DES
ECOSYSTEMES FORESTIERS
D'AFRIQUE CENTRALE

Impact potentiel de l'exploitation minière sur la dynamique REDD+ dans le Bassin du Congo: Cas du Cameroun

Par :

HON. ZAM Jean-Jacques

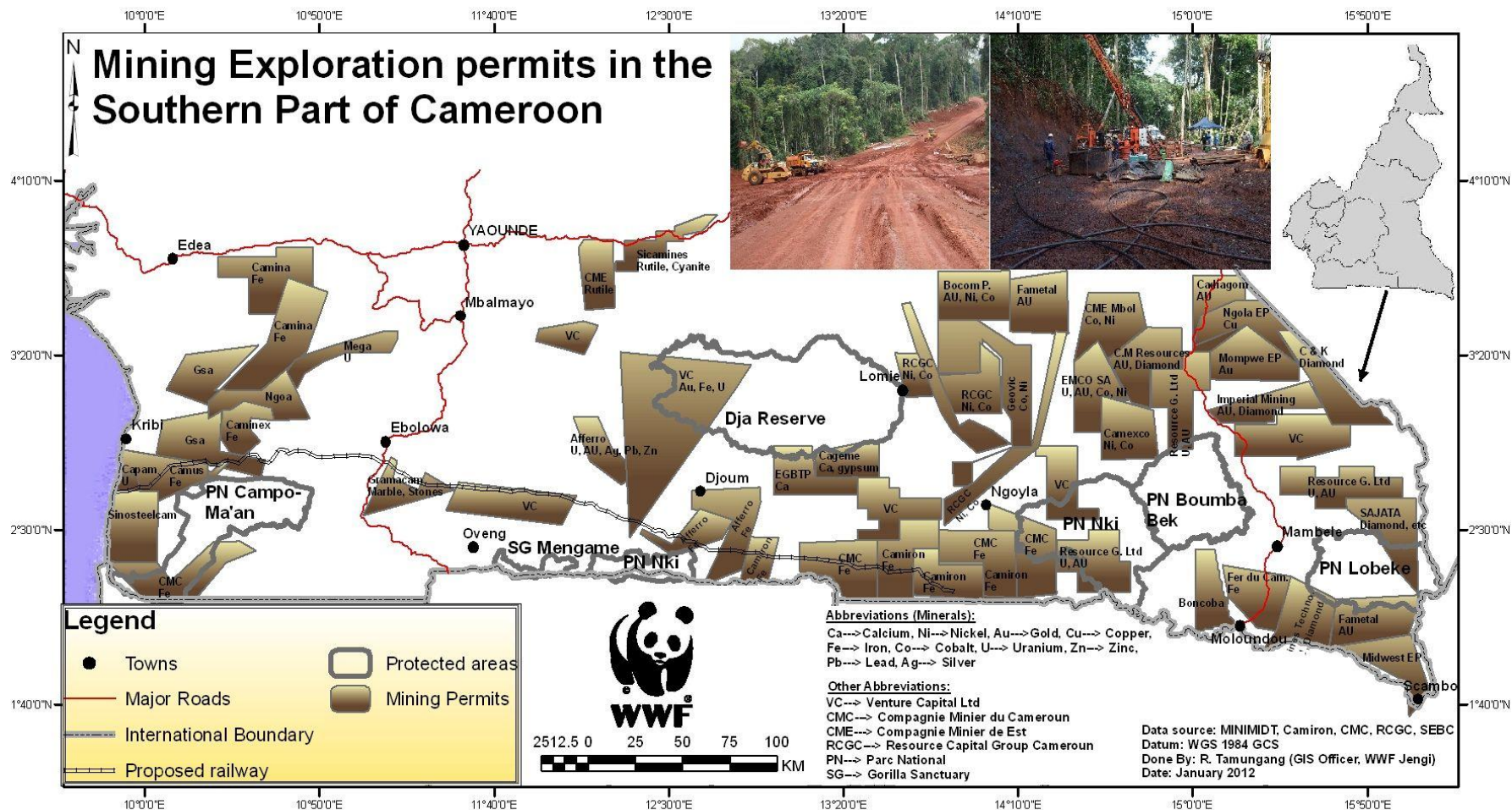
Coordonnateur Régional du REPAR

1. Contexte

- ☐ La part de l'exploitation des ressources forestières dans le PIB au Cameroun est de 7 % pour environ 13 000 emplois directs et 110 000 emplois indirects.
- ☐ Si l'exploitation des ressources forestières au Cameroun date de l'époque coloniale, il n'en est pas de même pour les ressources minières.
- ☐ En effet, l'activité minière à l'échelle industrielle, contrairement à d'autres pays africains comme l'Afrique du Sud, le Ghana ou la RDC où elle est ancienne, est absolument naissante au Cameroun, ne contribuant que pour moins de 1 % au PIB du pays.

2. Menaces potentielles de la superposition mines/forêts sur (1/2)

- ☐ l'ambition du Cameroun de valoriser le secteur minier peut contribuer à l'industrialisation et au développement socio-économique,
- ☐ Vision 2035, DSCE 2010-2020 (Mines, infrastructures et agro industries)
- ☐ Danger: Impacts significatifs sur l'environnement et les forêts (Dégradation; déforestation, les impacts sociaux etc).
- ☐ 2ans après le début de l'implémentation de la Vision 2035, on observe déjà des cas de conflits importants liés à l'utilisation des terres, différentes entités étatiques (notamment le MINIMIDT, le MINFOF, le MINADER, MINDCAF) attribuant parfois simultanément les mêmes espaces à des projets différents et antagonistes.



2. Menaces potentielles de la superposition mines/forêts sur (2/2)



*Forest Carbon Partnership Facility, Comité des Participants
Brazzaville, le 23 Octobre 2012*

3. Les conséquences de ces superpositions sur la dynamique REDD

- ✓ Réduction du couvert forestier(déforestation), nouveau moteur de la déforestation (art 4 du Code Minier qui dispose: « *Sauf dérogation légale, tout terrain , y compris l'eau qui s'étend sur ledit terrain est disponible pour l'attribution des titres miniers* » ;
- ✓ Réduction de la capacité de stockage et d'augmentation du carbone forestier;
- ✓ Emissions du méthane entraînant alors une augmentation de gaz à effet de serre ;
- ✓ Dégradation et déforestation des aires protégées(à l'instar de la Reserve du Dja du complexe TRIDOM classé patrimoine en danger par l'UNESCO), des UFA;
- ✓ Amoindrissement de la capacité politique des Etats concernés à négocier avec conviction les avantages attendus de la REDD+.
- ✓ Conflits entre différentes parties prenantes;

4. Les défis majeurs

- ✓ *la REDD+ serait-elle compromise dans un contexte de superposition de l'exploitation minière et forestière au Cameroun en particulier et dans le Bassin du Congo en général ?*
- ✓ *Quelles stratégies pertinentes pour que l'exploitation des ressources minières ne devienne pas une menace pour la REDD+.*
- ✓ *Quels sont les avantages comparés entre REDD+ ,exploitation minière, agro industrie et les autres secteurs?*

4. Les défis majeurs....

- ✓ *Comment faire pour combler les lacunes liées au cadre juridique? le cadre juridique régissant les activités minières est postérieur à la loi forestière et à la loi cadre sur l'environnement et n'a pas ou très peu tenu du corpus législatif existant ;*
- ✓ *Comment faire pour améliorer la faible communication intersectorielle entre les administrations publiques en charge des forêts, des mines, des affaires foncières et de l'aménagement du territoire?*

5. Approche/Démarche des Parlementaires pour contribuer à la réponse(1/5)

- ❑ Afin d'adresser cette problématique multiple, le Gouvernement et les Parlementaires estiment que toutes les parties prenantes sont indispensables:
- ❑ De sa propre initiative et avec l'appui du WWF, le REPAR a organisé en juillet 2009 un Forum sur la Gestion intégrée des ressources minières et forestières qui a abouti en Février 2010 à la création par arrêté du PAN du Comité Technique chargé du Suivi des recommandations du Forum(CTSF) sur la gestion intégrée des ressources forestières et minières au sein du REPAR .
- ❑ A la faveur de la première session du CTSF, une feuille de route déclinant une matrice d'actions dont la finalité est d'accroître le contrôle des Parlementaires sur les activités minières en milieu forestier a été élaborée et mise en œuvre.
- **NB:** *Le fonctionnement du Comité et la mise en œuvre de sa feuille de route sont soutenus par l'Assemblée Nationale , le Gouvernement à travers le Ministère de l'Economie et de l'Aménagement du Territoire(MINEPAT) et le WWF*

5.Approche/Démarche des Parlementaires pour contribuer à la réponse(2/5)

- ❑ D'autres actions pertinentes ont été réalisées, et certaines sont en cours d'exécution ou envisagées. Parmi elles on a:
 - ✓ *L'élaboration d'un document de position du REPAR Cameroun sur la REDD+ en 2009 dans le cadre du projet Participation et Représentation conduit avec l'appui de GLZ, WRI et NESDA*
 - ✓ *La réalisation d'une étude sur les législations relatives aux activités extractives, foncières, forestières et environnementales au Cameroun : mise en perspectives et gestion des conflits » présentée au cours d'un atelier organisé en partenariat avec le CED les 28 et 29 avril 2011. Le rapport de cette analyse a été transmise au Premier Ministre.*

5. Approche/Démarche des Parlementaires pour contribuer à la réponse(3/5)

- ✓ *En avril 2011, une mission de suivi des activités minières dans la Région du Sud-Est Cameroun en partenariat avec le Fonds Mondial pour la Nature (WWF) a été menée.*



5.Approche/Démarche des Parlementaires pour contribuer à la réponse (4/5)

- ✓ *En mai et juin 2012, des ateliers de concertation dans les sites miniers (Mbalam, Mobilong et Mamelles) ont été menées,*

*Ces rencontres à bâtons rompus avec les **différentes parties prenantes** auront permis aux parlementaires de mieux cerner les enjeux de la conservation dans un contexte de chevauchement entre les permis miniers et les autres usages de l'espace.*

- ✓ *2010, projet de terrain conduit en partenariat avec NESDA-CA et le soutien financier de CARPE/USAID. l'objectif est d'assurer une meilleure contribution des parlementaires dans la mise en œuvre de la REDD+ au Cameroun*

5. Approche/Démarche des Parlementaires pour contribuer à la réponse (5/5)



6. Perspectives/Recommandations (1/6)

☐ En perspectives, le REPAR Cameroun envisage:

- ✓ *Engager une large diffusion du film-documentaire réalisé accompagné du rapport des missions;*
- ✓ *Mettre en œuvre une stratégie de partage de cette expérience dans le cadre d'un atelier REDD+ des Parlementaires d'Afrique Centrale prévu au Cameroun au premier trimestre 2013;*
- ✓ *Introduire la question des superpositions dans les discussions de la 7ème CEFDHAC prévue à KIGALI en novembre prochain et se mobiliser pour en faire une des questions clés des assises.*
- ✓ *Engager une réflexion profonde sur la gouvernance des retombées de la REDD+ et leur pleine efficience sur le terrain*
- ✓ *Développer un plaidoyer sur les bénéfices économiques et écologiques de la REDD+*
- ✓ *Contribuer à la prise en compte de la problématique REDD+ dans la Loi forestière en cours de révision*
- ✓ *Mener des actions en vue de faire inscrire une nouvelle révision du code minier dans l'agenda politique national*

6. Perspectives/Recommandations(2/6)

☐ RECOMMANDATIONS:

Au regard des constats opérés, il est clair que si rien n'est fait, les dynamiques sur la REDD+ risquent d'être compromises.

☐ Les Pouvoirs publics (Gouvernement et Parlement) devraient agir dans le sens:

- ✓ *D'harmoniser les cadres juridiques et les normes d'intervention en milieu forestier, notamment dans le cadre des réformes des politiques forestière, foncière ;*
- ✓ *D'asseoir une stratégie de communication entre les administrations sectorielles(forêts, mines, cadastre, aménagement du territoire) en mettant en avant le plan national d'affectation des terres ou zonage,*
- ✓ *De promouvoir la transparence dans le secteur à travers la publication régulière de l'information sur la délivrance des permis miniers sur le site internet du MINIMIDT .*

6. Perspectives et Recommandations

(3/6)

- ✓ *Veiller à la prise en compte effective des craintes et suggestions des communautés locales dans la stratégie nationale sur la REDD+(Une fois le R-PP validé);*
- ✓ *Assurer le contrôle régulier de l'ensemble de ces points dans le cadre du contrôle de l'action gouvernementale(questions orales et écrites au Gouvernement);*
- ✓ *Poursuivre leur contribution en s'appuyant sur les dynamiques en cours, en l'occurrence le FCPF, de l'ONU-REDD, le projet d'appui à une meilleure participation des parties prenantes du bassin du Congo dans les activités REDD aux niveaux national, sous-régional et international, initié par l'UICN et la Coopération canadienne, etc ...*

7. Conclusion

- ☐ *L'avenir de la REDD+ repose sur l'état des forêts;*
- ☐ *L'exploitation minière bien qu'importante pour le développement de nos pays devrait être menée avec intelligence pour ne pas constituer une entrave à ce processus qui conditionne l'avenir de l'humanité.*
- ☐ *La REDD+ est à la croisée des chemins dans nos pays, elle doit pouvoir **démontrer sa viabilité économique et sa capacité à cohabiter avec les autres secteurs tels que les mines***
- ☐ ***Il faudrait s'inspirer absolument des bonnes pratiques** dans le cas des pays qui ont réussi à concilier le développement des mines et la protection des forêts notamment en insistant sur les **compensations environnementales prévues par la Loi Cqdre sur l'Environnement.***
- ☐ *Les Parlementaires peuvent jouer un rôle important dans la mise en œuvre du processus REDD + dans le Bassin du Congo:*
 - ✓ *Non seulement en accentuant le contrôle de l'action des Gouvernements dans les activités liées à la forêt.*
 - ✓ *Mais aussi en travaillant en synergie avec les Gouvernements et toutes les parties prenantes pour contribuer à l'émergence d'un développement durable propice à l'économie verte*

FIN DE L'EXPOSE

MERCI POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION